



Poursuite du mouvement au SPIP de CHARTRES !

A l'appel intersyndical de la CGT Insertion Probation, du SNEPAP-FSU, et de la CFDT, avec l'UFAP, les personnels syndiqués et non syndiqués du SPIP de CHARTRES, réunis de nouveau le 12 mai 2016, poursuivent le mouvement national de revendication de la filière.

Nous exigeons toujours :

- L'ouverture de négociations statutaires pour la filière insertion et probation

- Une remise à niveau immédiate du dispositif indemnitaire (augmentation dans les mêmes proportions que pour les autres filières (relevé de conclusions 2015))

- La suppression de la pré-affectation dès la prochaine promotion de CPIP

- L'égalité de traitement des ASS ayant intégré le corps de CPIP pour le calcul de la pension de retraite

- L'abandon du RIFSEEP pour tous

- Un plan de recrutement permettant un véritable renforcement en ressources humaines dans les SPIP inscrits dans le plan de loi de finances pour 2017.

Depuis le vendredi 18 mars 2016 :

- **Boycott des réunions de services**
 - **Boycott des CPI (Commission Pluridisciplinaire Interne pour les mesures de Contrainte Pénale)**
 - **Boycott des réunions Briefing/débriefing**
 - **insertion d'un bandeau d'information aux rapports, mails, fax**
 - **Information des autorités administratives et judiciaires, des politiques et des médias**
 - **tenue d'une AG hebdomadaire**
- maintien d'une journée « service mort » tous les jeudis**

Chartres le 18/05/2016